

DOCUMENTS A FOURNIR POUR LA CANDIDATURE DE BOURSE D'EXEMPTION

- Annexe II (Documents disponibles sur le site de l'Ambassade)
- Formulaire de liaison - Annexe IV (Documents disponibles sur le site de l'Ambassade)
- Les 2 premières pages du passeport en cours de validité
- Le certificat d'aptitude du Québec (CAQ)
- Le permis d'études
- L'offre d'admission ou l'attestation provisoire d'inscription dans une université de la province du Québec
- Les relevés de notes
- Une lettre administrative adressée à l'Ambassadeur

La limite de candidature pour la session d'automne est le 14 juin 2019

La limite de candidature pour la session d'hiver est le 14 novembre 2019